

[Texte]

M. Finet: Sur 10 ans.

M. Della Noce: Sur 10 ans. Pour les autres, c'est 9 millions de dollars sur 1.2 millions de dollars. Je ne suis ni comptable ni économiste en chef du gouvernement canadien, mais je suis un ancien homme d'affaires, et j'ai beaucoup de mal à comprendre qu'ils ne sauvent que 9 millions de dollars sur 1.2 milliard de dollars de taxe fédérale. Est-ce attribuable à votre situation de monopole?

M. Finet: J'aimerais relever certains points soulevés par M. Della Noce.

Il dit Hydro-Québec ajoute 7 p. 100 aux hausses de tarif déjà annoncées. Je peux vous mettre au défi de scruter le *Journal des débats* de la commission parlementaire où nous avons témoigné et dont vous parlez. Je peux vous mettre au défi de consulter qui que ce soit. Jamais Hydro-Québec ne s'est permis de juger de la pertinence ou des effets de la réforme fiscale. Il appartient au gouvernement de faire des réformes fiscales; cela n'est pas de notre ressort. D'ailleurs, je n'aurais jamais accepté qu'on se lance dans des accusations en disant que nos problèmes sont attribuables à l'application de la TPS.

Vous avez aussi parlé d'objectifs d'efficacité. Nous avons des objectifs d'efficacité. Nous avons eu nos propres problèmes, comme bien des organisations ont leurs problèmes à l'occasion. Cependant, on y travaille et je suis convaincu qu'on va passer à travers avec notre énergie et notre détermination.

• 1730

Notre situation de monopole n'est pas tout à fait totale, puisque nous faisons face à la concurrence des autres sources d'énergie. Au-delà de cela, il y a une volonté d'être au service de notre clientèle et de lui offrir un service de qualité.

Les hausses de tarif au-delà de l'inflation, ce n'est pas par plaisir que nous les avons imposées. D'ailleurs, je peux vous dire que, même avec les hausses de tarif qui ont été acceptées, notre taux de rendement sur l'avoir propre, ce par quoi on juge à peu près toutes les entreprises, sera de 5 p. 100 en 1990 et de 9.5 p. 100 en 1991. Je ne connais pas beaucoup d'entreprises au Canada qui pourraient se contenter d'un taux de rendement aussi bas. Si ce n'est pas plus élevé, c'est parce qu'on a voulu faire attention à la capacité de payer de nos consommateurs et donc y aller à un rythme qui soit acceptable, compte tenu que nous étions conscients que la TPS entrerait en vigueur le 1^{er} janvier.

Encore une fois, je n'accepte pas qu'on dise qu'Hydro-Québec a basé une partie de son argumentation sur la réforme de la TPS. Ce n'est pas du tout le cas. Si des journalistes ont dit cela, les politiciens doivent comprendre que les journalistes n'ont pas toujours la plume exacte et ont le don de déformer nos propos.

M. Boudria: Je ne veux pas qu'on amorce un débat sur les journalistes, car ce n'est pas salubre pour les politiciens de faire cela.

Je reviens aux propos de M. Della Noce. Il a dit que certaines sociétés d'utilité publique connaîtront des réductions de coûts avec la TPS alors que d'autres subiront des augmentations. Si je ne m'abuse, il y aurait lieu de dire que, dans le cas de Bell Canada, il y aura une réduction nette de 11 p. 100, parce qu'une taxe fédérale de 11 p. 100 s'applique maintenant aux télécommunications. N'est-ce pas exact?

[Traduction]

Mr. Finet: Over ten years.

Mr. Della Noce: Over ten years, and Bell is going to save \$9 million out of \$1.2 billion. I am neither an accountant nor one of the Canadian government's chief economists; but I am a former businessman and I can't understand how it is that out of \$1.2 billion they are going to save only \$9 million in federal tax. Is it because you have a monopoly?

Mr. Finet: I'd like to deal with some of the points raised by Mr. Della Noce.

He said that Hydro-Québec is adding 7% to the previously announced rates. I challenge you to get the "Journal des débats" and read the transcript of our appearance before the parliamentary commission. I challenge you to ask anyone about this. Hydro-Québec has never expressed an opinion on the relevancy or the effects of fiscal reform. It is up to the government to carry out fiscal reform; it is not our responsibility. Furthermore, I would never have put up with anyone's blaming the GST for our problems.

You also mentioned efficiency targets. We have efficiency targets. We have had our problems, as do all organizations from time to time. But we are working on them and I am convinced that our energy and determination will get us through this rough patch.

We do not have a complete monopoly, because there is competition from other sources of energy. In addition, we want to provide our customers with high-quality service.

We were not very pleased to introduce rate increases that exceeded inflation. Even with the rate increases that were approved, our rate of return on equity, the measure used to determine the performance of virtually all businesses, will be 5% in 1990 and 9.5% in 1991. I know very few companies in Canada that could accept such a low rate of return. The reason it is not higher is that we wanted to bear in mind our consumers' ability to pay and to introduce acceptable rate increases, particularly since we knew the GST would be coming into effect on January 1.

Once again, I reject the allegation that Hydro-Québec based part of its argument on the reform of the GST. That is not true at all. If some journalist said that, politicians should understand that journalists are not always 100% accurate and they are very good at twisting our words.

Mr. Boudria: I don't want us to get into a debate about journalists, because it's an unhealthy thing for politicians to do.

I would like to come back to the point Mr. Della Noce was making, namely, that some utilities would experience a cost reduction under the GST, while others would experience increases. Unless I am mistaken, it would be appropriate to say that in the case of Bell Canada, there would be a net reduction of 11%, because at the moment there is an 11% federal tax on telecommunications. Is that not correct?